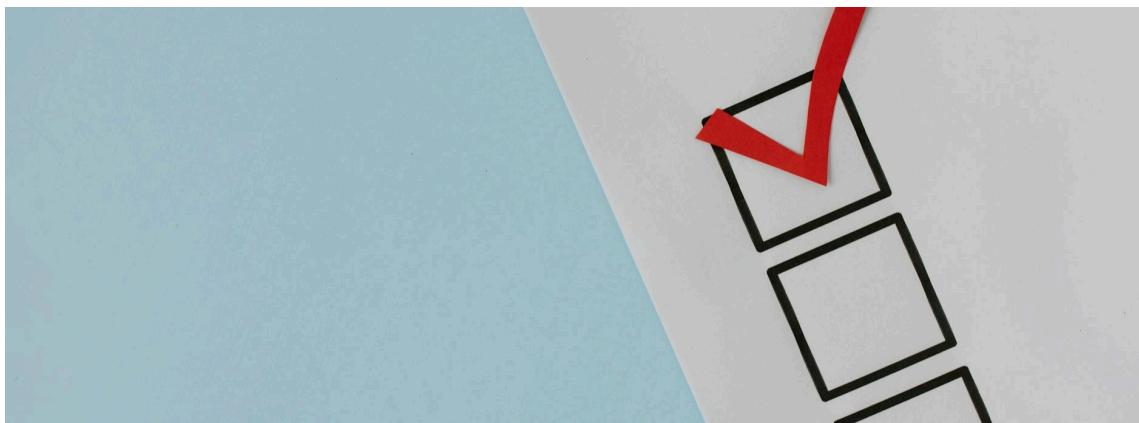


NEWSLETTER - AVRIL 2025



Loi infirmière portée par toute la profession

Capitale pour notre exercice aussi bien en ville qu'en hôpital, elle reconnaît la consultation infirmière, l'éducation thérapeutique, la conciliation médicamenteuse, ...

Elle a été validée en première lecture à l'assemblée nationale, la prochaine étape est le sénat. **Allez à la rencontre de vos sénateurs, vos députés, vos maires... pour faire passer cette loi sans amendement.**

Le message à faire passer à vos élus :

Si vous êtes proches de la population, vous votez la loi infirmière

IPA : l'accès direct reconnu

Les Infirmiers en Pratique Avancée (IPA)
bénéficient d'une reconnaissance

Certificat de décès : entrée dans le droit commun

accrue avec la généralisation de l'accès direct.  Cette avancée permet aux patients de consulter directement un IPA sans passer par un médecin. Les plus défavorisés et les 9 millions de personnes sans médecin traitant trouveront en l'IPA un professionnel.

[En savoir +](#)

Les infirmiers libéraux sont habilités à rédiger les certificats de décès à condition d'être formés.  Les inscriptions à la formation dans le cadre de l'expérimentation sont ouvertes jusqu'au 20 avril 2025.

Formez-vous à la signature des certificats de décès

[Comment s'inscrire](#)

Cybersécurité : protégeons nos données !

L'URPS en partenariat avec le GCS SARA vous sensibilise sur la cybersécurité concernant nos données de santé eu sein de nos cabinets infirmiers.  Des vidéos de quelques minutes vous informent et forment face à la multiplication des attaques et à nos obligations.

[En savoir +](#)

➡ SAVE THE DATE ←

14 octobre 2025 : Colloque Régional 2025
Prévention et consultation infirmière : le duo gagnant

Tour d'horizon des sujets clés à suivre.



Congrès parkours Le lien entre ville et hôpital

Le programme PAKOURS vise à fluidifier les parcours de soins en facilitant la coordination entre les acteurs de santé.  L'URPS était présente pour défendre l'expertise infirmière et promouvoir l'intégration des IDEL dans ce dispositif innovant.

[En savoir +](#)

ICOPE

Un partenariat pour la santé des plus fragiles

Dans le cadre du programme ICOPE (Integrated Care for Older People) promut par l'OMS qui vise le vieillissement en bonne santé. L'URPS Infirmier AURA s'engage pour un partenariat durable avec comme objectif de valoriser le rôle des infirmiers libéraux dans le maintien de l'autonomie des séniors à domicile.

[En savoir +](#)



Violences conjugales et intrafamiliales

L'URPS mobilisée

L'URPS Infirmier AURA a participé aux échanges organisés à la Maison des Femmes des Hôpices Civils de Lyon (HCL). 🤝 L'objectif : définir quand et comment déclencher un signalement pour mieux accompagner les victimes de violences.

[En savoir +](#)

Ensemble défendons notre profession, nos valeurs et notre avenir.

URPS Infirmiers Auvergne Rhône-Alpes

21 Quai Antoine Riboud 69002 Lyon



Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous recevez cet email car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

